

Questions orales

ON DEMANDE À LA MINISTRE QUELLES MESURES POURRAIENT ÊTRE PRISES EN VUE D'UN CESSEZ-LE-FEU

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, j'apprécie les remarques de la ministre, mais elle-même doit reconnaître que malgré tous les efforts et toute la bonne volonté des Canadiens qui ont répondu avec beaucoup d'empressement et un esprit de charité exemplaire, l'aide alimentaire ne va pas où elle devrait aller. Et si la famine sévit à nouveau, c'est à cause de la guerre, cette guerre inqualifiable qui se continue. Est-ce que la ministre est en mesure de nous dire, au nom du gouvernement canadien, quelles mesures concrètes le Canada peut prendre pour travailler à un cessez-le-feu dans ce pays, dans les plus brefs délais?

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je voudrais d'abord dire à mon collègue que la nourriture, à ce jour, jusqu'à il y a quelques semaines, s'est rendue aux populations en cause. J'ai pu moi-même constater la livraison de la nourriture dans les régions du Nord de l'Érythrée et du Tigré. Maintenant, je suis d'accord avec mon collègue sur le fait que la nouvelle situation qui existe, soit l'état de guerre, menace bien sûr la livraison de nourriture aux populations en cause. Comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure, actuellement les organismes multilatéraux, les pays donateurs, se consultent et nous sommes en train, bien sûr, au départ, de faire pression sur le gouvernement éthiopien afin d'assurer que les organismes internationaux puissent retourner dans le Nord du pays et ainsi acheminer la nourriture.

Il y a également le fait que la mission du sous-secrétaire général des Nations Unies est actuellement en Éthiopie. Nous comptons énormément sur cette mission-là auprès des autorités gouvernementales et espérons qu'elle pourra aboutir à une situation plus positive et à des engagements des gouvernements.

* * *

[Traduction]

LA COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE

LA DEMANDE DE PLUS GRANDS POUVOIRS

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Dans son dernier rapport annuel, M. Max Yalden, le président de la Commission canadienne des droits de la personne, invite le gouvernement à élargir les pouvoirs de cet organisme, ce qui lui permettrait de participer plus activement aux enquêtes et à la réglementation sur l'équité salariale des femmes. Il voudrait également de plus grands pouvoirs pour mieux combattre la discrimination dont sont victimes les handicapés et les minorités visibles au lieu de traiter chaque plainte individuellement.

Le ministre de la Justice donnera-t-il suite bientôt à ces importantes recommandations pour promouvoir l'égalité pleine et entière des femmes et des minorités canadiennes?

● (1500)

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'étais content de recevoir le premier rapport de cette Commission depuis qu'elle est dirigée par son nouveau président, M. Yalden, que le gouvernement et moi-même tenons en très haute estime. Je lui souhaite bonne chance dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Tout ce que je peux dire, c'est que j'attends de mieux connaître les recommandations sur les questions dont il est fait état dans ce rapport. Je donnerai à ces recommandations toute l'attention qu'elles méritent évidemment. Une fois que je disposerai des renseignements voulus, je pourrai alors répondre à la Chambre le plus rapidement possible.

ON DEMANDE QUE LA RÉGION ATLANTIQUE SOIT REPRÉSENTÉE À LA COMMISSION

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre qui veut attendre encore. Pendant près de six mois, cette importante commission nationale n'a pas compté un seul représentant de la région atlantique, malgré que M. Max Yalden ait à maintes reprises insisté auprès du gouvernement pour que ce dernier y remédie. En fait, la commission ne compte pas un seul représentant de la région à l'est de Montréal.

Quand le ministre entreprendra-t-il enfin de combler ce poste? Combien de temps attendra-t-il encore avant de remédier à cette situation désobligeante pour les habitants de la région atlantique?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, le député fait vraiment preuve d'originalité. Il m'a posé la même question au comité il y a deux semaines.

M. Robinson: C'est exact.

M. Hnatyshyn: En fait, je lui ai signalé à l'époque que ce poste avait été laissé vacant à la suite de la mutation de M. Fairweather qui a d'ailleurs représenté la région avec grande compétence. Je suis en train d'examiner une liste de candidats très importants, dont les qualifications sont fort impressionnantes. Je veillerai à ce que ce poste soit comblé . . .

M. Mulroney: Le député s'est peut-être porté candidat.

M. Hnatyshyn: Le député ne pourrait être admissible pour diverses raisons, notamment le fait qu'il n'est pas originaire de la région.

Je veillerai à ce que nous choisissons un bon candidat. Il me faudra l'appui du député quand j'annoncerai le candidat heureux.

M. le Président: Je permets au député d'Algonia de poser une seule question.